

NOTE DE CONJONCTURE

de l'OpcO des Entreprises de Proximité

N°7 / Mai 2022

LES INTENTIONS DE FORMATION DES CHEFS D'ENTREPRISE EN LÉGER REPLI

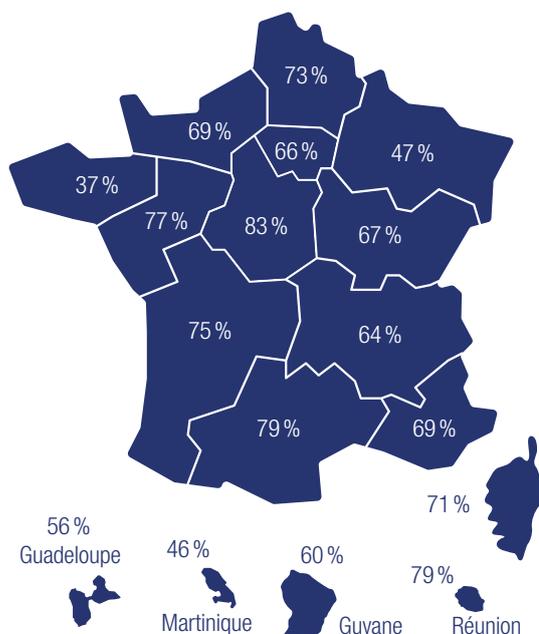
En avril, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 2 561 entreprises, le taux d'intention de formation reste néanmoins élevé (lire la suite en page 2).

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

60 % des entreprises ont l'intention de former leurs salariés dans les 12 mois (Base 2 561 REFLEx – avril 2022)

Taux d'intention de formation par région

(Base 2 561 REFLEx – avril 2022)



Taux d'intention de formation par secteur

(Base 2 561 REFLEx – avril 2022)

	Avril 2022	2021
Artisanat alimentaire	46 %	31 %
Professions libérales	61 %	37 %
Services de proximité	64 %	53 %

En avril, le taux d'intention de formation est en diminution par rapport à celui du mois précédent (-11 points), et légèrement supérieur par rapport à celui recensé en avril 2021 (+2 points).

Les intentions de former les salariés restent néanmoins élevées dans certains secteurs d'activité, notamment au sein des entreprises relevant de l'assainissement, les imprimeries de labeur et les remontées mécaniques, pour lesquelles le taux est supérieur à 85 %.

Au-delà des techniques spécifiques aux métiers (62 % des intentions de formation), les thématiques de formation varient selon les secteurs d'activité. Ainsi, 42 % des intentions de formation du secteur du froid concernent la sécurité, tandis que le secteur de l'artisanat alimentaire privilégie les formations liées à la qualité et à l'hygiène.

Les entreprises de proximité sont concernées par les formations Internet et communication digitale : image, marque employeur, réseaux sociaux. Si certaines entreprises ont pris le virage du numérique, la plupart ont besoin de développer les compétences en interne.

L'enjeu de développement est réel pour ces entreprises de proximité en termes de communication, d'image, de reconnaissance.

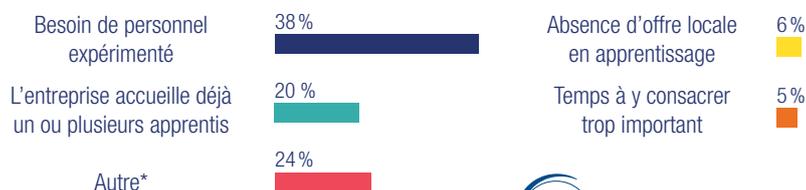
ALTERNANCE

L'alternance plébiscitée par 52 % des entreprises qui envisagent de recruter (Base 2 561 REFLEx – avril 2022)

En avril, selon notre enquête REFLEx, ces intentions de recrutement représenteraient potentiellement 648 postes en **contrat d'apprentissage**, principalement au sein des secteurs de la boulangerie, de la coiffure, de la pharmacie, de l'esthétique et de l'immobilier.

Parmi les diplômés concernés, le CAP & BP boulanger, le BP coiffure, le BP préparateur en pharmacie, le CAP esthétique cosmétique parfumerie et le BTS professions immobilières.

Les freins au recrutement en apprentissage



*Autre : dispositif inadapté au métier, besoin immédiat, besoin d'un temps plein

LES INTENTIONS DE FORMATION DES CHEFS D'ENTREPRISE EN LÉGER REPLI

En avril, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 2 561 entreprises, le taux d'intention de formation reste néanmoins élevé : 60 % des chefs d'entreprise prévoient de former leurs salariés dans l'année, principalement sur les techniques spécifiques aux métiers. Ce taux atteint près de 85 % dans les secteurs de l'assainissement, les imprimeries de labour ou des remontées mécaniques.

Au-delà des techniques spécifiques aux métiers (62 % des intentions de formation), les thématiques de formation varient selon les secteurs d'activité.

Ainsi, les chefs d'entreprise du secteur de la boulangerie déclarent des besoins de formation dans la panification Bio ; ceux du secteur de la pharmacie évoquent des besoins de formation en aromathérapie.

Les formations dédiées au développement durable, ainsi qu'aux nouvelles réglementations thermiques et énergétiques, constituent un besoin croissant au sein des secteurs de l'architecture et de l'immobilier.

En effet, la loi climat et résilience ainsi que la réglementation environnementale 2020 imposent de nouvelles mesures en lien avec la construction et la rénovation énergétique des bâtiments.

La « valeur verte » est désormais au centre de la réflexion. Ainsi, selon notre enquête REFLEx dédiée à la transition écologique menée auprès de 183 chefs d'entreprise, 68 % des entreprises mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique.

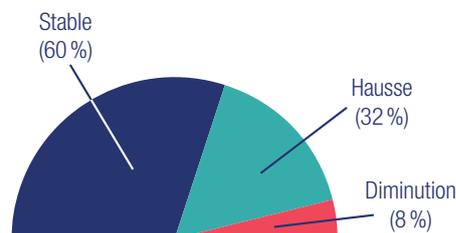
En avril, l'activité reste globalement stable dans le secteur de l'économie de proximité, malgré le contexte de la guerre en Ukraine et l'impact des mesures de confinement en Chine.

Les tendances sont toutefois contrastées selon les secteurs : 2/3 des vétérinaires déclarent une hausse de l'évolution de leur chiffre d'affaires, alors qu'un tiers des chefs d'entreprise des commerces de détail de l'habillement déclarent un chiffre d'affaires en diminution.

En avril, selon notre enquête REFLEx, **92 %** des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.

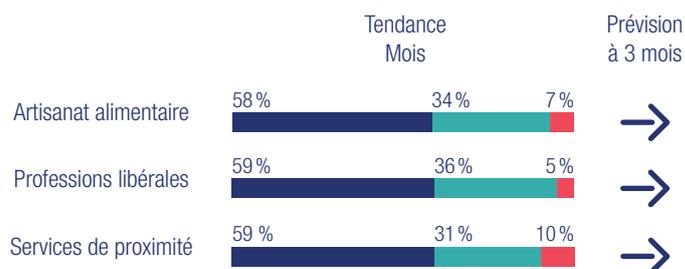
Un quart des répondants prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires d'ici la fin du 1er semestre 2022, le secteur du médico-technique arrivant en tête.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



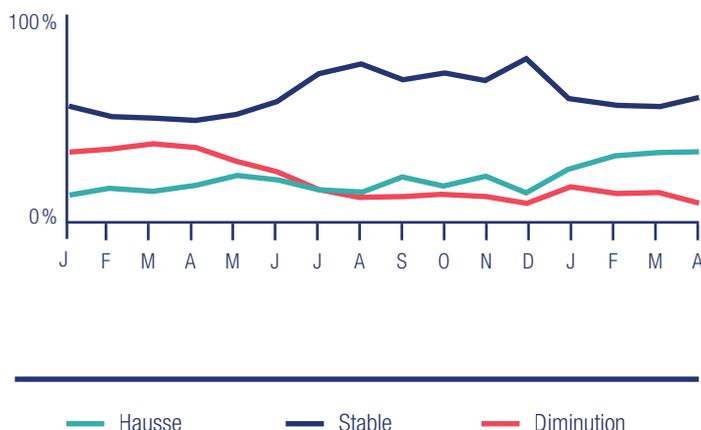
Perception par les chefs d'entreprise de l'évolution de leur chiffre d'affaires (Base 2 561 REFLEx – avril 2022)

Perception par les chefs d'entreprise de l'évolution de leur chiffre d'affaires



Perception par les chefs d'entreprise de l'évolution de leur chiffre d'affaires

depuis le 1^{er} janvier 2021



EMPLOI

39 % des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(Base 2 561 REFLEx – avril 2022)

En avril, selon notre enquête REFLEx, **le taux d'intention de recrutement** (39 %) reste stable. 1 663 postes seraient à pourvoir au sein des entreprises interrogées. La moitié de ces intentions d'embauche concerne une création de poste.

Les métiers les plus recherchés sont les **métiers de services à la personne** (258 postes de garde d'enfants à domicile, 192 postes d'aide à domicile, 121 postes d'auxiliaire de vie).

L'apprentissage reste la voie de recrutement privilégiée par les entreprises de proximité puisque plus d'une intention d'embauche sur deux concerne la voie de l'alternance.

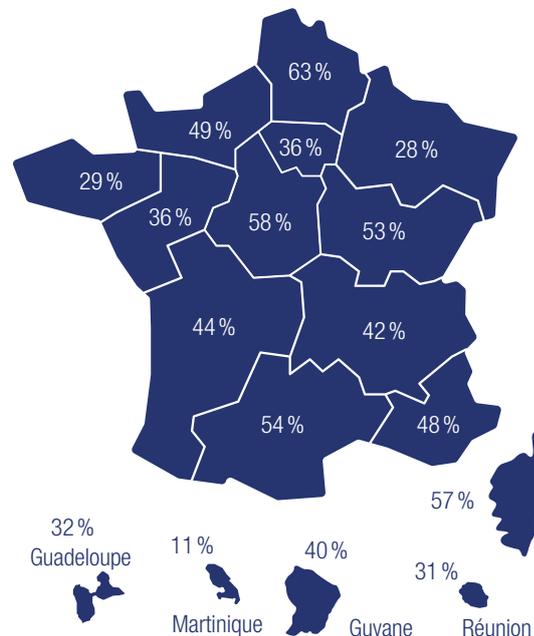
Ainsi en avril, **648 contrats d'apprentissage seraient à pourvoir au sein des entreprises de proximité**, dont **162 au sein des entreprises du service à la personne** et **134 au sein des entreprises du secteur de l'alimentaire**.

Les **difficultés de recrutement demeurent élevées** en avril (51 %). La **pénurie de main d'œuvre qualifiée** constitue le motif principal évoqué par les chefs d'entreprise interrogés.

C'est le cas du secteur du froid, pour lequel 80 % des chefs d'entreprise interrogés déclarent des difficultés de recrutement, principalement sur les métiers de frigoriste et technicien en froid.

Taux d'intention de recrutement par région

(Base 2 561 REFLEx – avril 2022)



ZOOM SUR: La transition écologique

68 % des d'entreprises interrogées mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique

(Base 183 REFLEx transition écologique menés entre avril 2021 & avril 2022)

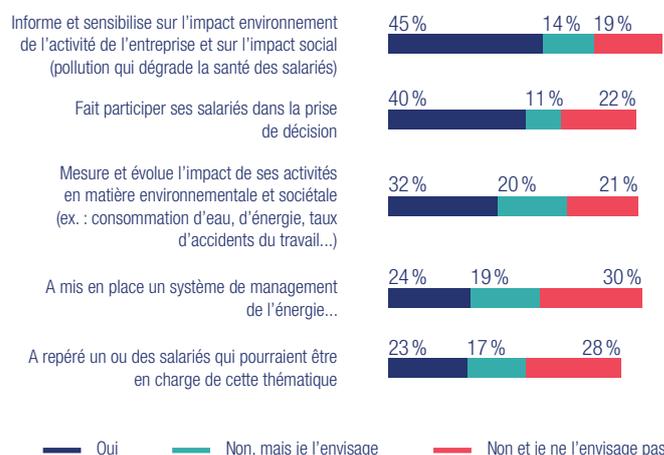
La transition écologique constitue un **défi majeur** pour les entreprises de proximité. L'écologie est non seulement importante pour les salariés mais l'engagement d'une entreprise en faveur de la transition écologique est même devenu un argument de recrutement.

Selon notre enquête REFLEx dédiée à la transition écologique menée auprès de **183 entreprises**, **85 % des chefs d'entreprise déclarent pratiquer le tri à la source**, **73 % déclarent investir dans des produits moins énergivores** et près de **la moitié indiquent se fournir à proximité** ou sensibiliser ses fournisseurs sur la volonté de rationaliser les transports.

Néanmoins, des freins subsistent pour répondre à ces enjeux : la moitié des répondants déclare disposer d'un budget limité et méconnaître la réglementation sur le sujet.

Toutefois, **38 % des répondants souhaiteraient être accompagnés afin de disposer d'actions de formation ou de sensibilisation sur le sujet**.

(Responsabilité Sociétale des Entreprises) Votre entreprise...



■ Oui ■ Non, mais je l'envisage ■ Non et je ne l'envisage pas

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



95
implantations



1 100
collaborateurs

53 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile
	● Interprofession du champ d'intervention Opco EP

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ci-dessous sont issus de l'exploitation de **2 561 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1er au 30 avril 2022 (11 972 depuis le 1er janvier 2022).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.